

Agent/e Technicien/ne de maintenance

Famille de métier : Maintenance / Entretien

Code ROME : 11302 - Installation et maintenance d'automatismes
11304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation
11310 - Maintenance mécanique industrielle

Définition

L'agent/e technicien/ne de maintenance réalise l'entretien et la maintenance des matériels, des installations et des locaux de l'entreprise.

Exemples intitulés d'emplois : Agent/e de maintenance, technicien/ne de maintenance, opérateur/trice de maintenance ...

Contexte d'exercice du métier

Le métier s'exerce généralement dans les locaux de l'entreprise.

L'activité peut s'exercer en horaires fractionnés, les fins de semaine, jours fériés ou de nuit, et être soumis à des astreintes.

L'activité peut s'effectuer en environnement humide et impliquer le port de charges. Le port d'équipements de protection individuelle (tablier, bottes ou chaussures de sécurité, charlotte, gants ...) peut être requis lors des interventions en production.

Activités professionnelles

Tous les professionnels exerçant ce métier ne réalisent pas systématiquement toutes les activités ci-dessous. Certaines peuvent en effet être confiées à d'autres professionnels, en fonction de l'organisation et de la taille de l'entreprise et du niveau de responsabilité du poste.

Préparation et organisation de ses activités et des travaux de maintenance

- ▶ Recueil des informations et identification des travaux à réaliser
- ▶ Préparation du matériel et des pièces nécessaires à l'intervention
- ▶ Sécurisation des espaces et information des personnes concernées
- ▶ Préparation des interventions avec d'autres intervenants

Localisation et repérage des pannes

- ▶ Recueil des informations à l'aide de documents, du personnel
- ▶ Réalisation de tests ou contrôles et observation de l'installation ou de l'équipement
- ▶ Recherche de la cause
- ▶ Proposition des actions correctrices de la panne ou du dysfonctionnement en prenant en compte son impact sur le procédé de production

Réalisation d'interventions de maintenance préventive et curative

- ▶ Réalisation des contrôles, mesures et tests
- ▶ Réalisation de l'intervention de maintenance
- ▶ Remplacement de pièces ou ensembles défectueux ou de modification de l'installation
- ▶ Réalisation des réglages et des essais de mise en route après intervention

Traçabilité des interventions techniques

- ▶ Renseignement des outils de traçabilité
- ▶ Transmission d'informations au sein de l'entreprise

Assistance technique concernant le fonctionnement des installations et équipements

- ▶ Information et soutien techniques des équipes de la production et de la logistique concernant les équipements industriels

Mise en œuvre des règles liées à la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement

Compétences

Réaliser un diagnostic de dysfonctionnements sur des équipements pluri technologiques

- ✓ Identifier et recueillir l'ensemble des informations nécessaires à son intervention
- ✓ Sélectionner les outils de diagnostic à utiliser en fonction des caractéristiques du matériel et du dysfonctionnement ou de la panne à traiter
- ✓ Identifier et réaliser les contrôles, mesures ou tests en respectant les consignes de sécurité
- ✓ Repérer les fonctions défaillantes de l'équipement ou de l'installation
- ✓ Analyser les causes du dysfonctionnement
- ✓ Identifier les impacts du dysfonctionnement sur le procédé de production
- ✓ Identifier les interventions à réaliser

Organiser ses interventions

- ✓ Rechercher et vérifier l'ensemble des informations permettant l'organisation de l'intervention
- ✓ Déterminer le déroulement de l'intervention à réaliser et l'ensemble des risques liés à cette intervention
- ✓ Préparer le matériel et les pièces nécessaires à l'intervention
- ✓ Réaliser les opérations de mise en sécurité relevant de son champ d'intervention dans un ordre logique

Réaliser des interventions de maintenance sur des équipements

- ✓ Identifier les organes, les composants ou les éléments à remplacer ou réparer
- ✓ Utiliser l'outillage et le matériel adaptés à l'intervention
- ✓ Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des pièces dans le respect des consignes de travail et des modes opératoires
- ✓ Vérifier les fonctionnalités de l'équipement et réaliser les contrôles selon les procédures
- ✓ Réaliser, les essais de mise en route, de sécurité et les contrôles associés dans le respect des consignes
- ✓ Vérifier les résultats des contrôles, mesures et tests et identifier les écarts
- ✓ Réaliser le réglage, la mise au point, le paramétrage et le calibrage des systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention
- ✓ Exploiter l'ensemble des résultats obtenus
- ✓ Identifier les mesures ou actions correctives adaptées
- ✓ Vérifier le fonctionnement en marche normale
- ✓ Enregistrer les informations selon les procédures en vigueur
- ✓ Nettoyer la zone de travail après intervention

Compétences transverses

Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

- ✓ S'approprier des consignes et les procédures et les appliquer
- ✓ Communiquer avec les différents interlocuteurs (équipe, hiérarchie...) en prenant en compte leurs demandes et les informations qu'ils apportent
- ✓ Renseigner des données sur un support approprié
- ✓ Utiliser correctement le langage technique en usage dans la profession
- ✓ Situer son activité dans le fonctionnement de l'équipe, du service et de l'entreprise
- ✓ Adapter son activité aux besoins de l'organisation et au travail en équipe
- ✓ Identifier l'impact de son activité sur le client externe ou interne (les autres services)

Appliquer les règles liées à la traçabilité, la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement

- ✓ Respecter et appliquer les procédures et instructions liées à la traçabilité et à la qualité
- ✓ Appliquer les règles de sécurité dans toute activité
- ✓ Appliquer les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, de déplacement dans l'entreprise
- ✓ Identifier les risques pour les produits, les personnes, les équipements et l'environnement liés à l'activité réalisée

- ✓ Utiliser correctement les moyens de prévention et de protection (équipements de protection individuelle : gants, lunettes...)
- ✓ Appliquer les règles liées au respect de l'environnement et au développement durable en vigueur dans l'entreprise (économie d'énergie, de fluide...)
- ✓ Réaliser le tri des déchets et des co-produits selon les règles en vigueur dans l'entreprise
- ✓ Appliquer les gestes et postures de travail préconisés lors du port de charges et les règles d'ergonomie définies au poste de travail
- ✓ Enregistrer des informations relatives au travail effectué et aux résultats constatés pour assurer la traçabilité de son action
- ✓ Réaliser son activité en respectant les consignes de sécurité

Domaines de connaissances

Maintenance / entretien

- ▶ Méthodologie de diagnostic
- ▶ Maintenance dans les domaines mécaniques, électriques, électroniques, hydrauliques, pneumatiques
- ▶ Interventions techniques sur les équipements
- ▶ Entretien et nettoyage du poste de travail, des machines et outils

Production

- ▶ Produits de la mer
- ▶ Equipements de production

Qualité/Hygiène/Sécurité/Environnement

- ▶ Règles d'hygiène et de prévention relatives à l'hygiène corporelle et vestimentaire
- ▶ Entretien/nettoyage/désinfection de l'outillage, des matériels et des locaux
- ▶ Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire
- ▶ Traçabilité des interventions

Outils informatiques

- ▶ Logiciel de gestion des stocks et GMAO

Organisation

- ▶ Méthode et outils de travail en équipe
- ▶ Organisation des activités dans un ordre logique

Comment devenir agent/e technicien/ne de maintenance ?

Le métier d'agent/e technicien/ne de maintenance est accessible après un Bac pro maintenance des équipements industriels (MEI).

Des habilitations spécifiques sont requises selon le secteur d'activité.

Certifications en lien avec le métier

- Bac pro maintenance des équipements industriels (MEI)
- BTS maintenance des systèmes (option A systèmes de production)
- BTS électrotechnique

Quelles évolutions possibles ?

Après plusieurs années d'expérience, l'agent/e technicien/ne de maintenance peut évoluer vers le poste de responsable de maintenance.